



**ANNONCES DE LA PREMIERE MINISTRE ET DU MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SUR LE TRAVAIL DE NUIT ET LA PENIBILITE : LA FHF SE FELICITE D'AVOIR ETE ENTENDUE ET SALUE UN SIGNE FORT ENVERS LES SOIGNANTS ET L'HÔPITAL PUBLIC**

Paris, le 31 août 2023

- A l'occasion d'un déplacement à Rouen, la Première Ministre Elisabeth Borne, le Ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien Rousseau et la Ministre déléguée Agnès Firmin Le Bodo ont annoncé plusieurs mesures de revalorisation ciblant le travail de nuit et la pénibilité ;
- Demandées de longue date par la FHF, celle-ci se félicite de ce signe fort adressé aux soignants qui permettent à l'hôpital public d'assurer sa mission au service de tous, 24h/24 et 7j/7 ;
- Ces mesures ne suffiront bien entendu pas à elles seules à répondre aux enjeux d'attractivité et de fidélisation à l'hôpital, qui demeurent l'enjeu prioritaire pour le système de santé, mais y contribuent ;
- La FHF sera particulièrement vigilante quant au financement intégral de ces mesures, dans un contexte budgétaire très difficile pour les établissements.

---

La Première Ministre Elisabeth Borne, le Ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien Rousseau et la Ministre déléguée Agnès Firmin Le Bodo ont annoncé jeudi 31 août plusieurs mesures en faveur des soignants sur le travail de nuit et la pénibilité :

- Majoration de 25% de la rémunération des infirmiers et aides-soignants pour le travail de nuit, en référence à la rémunération horaire en journée,
- Augmentation de 20% de l'indemnité pour travail le dimanche, soit une indemnité portée à 60€,
- Pérennisation de l'augmentation de 50% de la rémunération des gardes pour les médecins,
- Convergence de la rémunération des astreintes pour les praticiens hospitaliers.

Les mesures de revalorisation des gardes pour les médecins et du travail de nuit pour les professionnels paramédicaux issues de la mission flash de l'été 2022 se voient ainsi confirmées, comme s'y était engagé le Ministre de la Santé et de la Prévention et comme le demandait la FHF. La meilleure reconnaissance des professionnels paramédicaux amenés à exercer le dimanche et les jours fériés constitue une nouvelle mesure, de même que la convergence de la rémunération des astreintes pour les praticiens hospitaliers.

La FHF salue les annonces du Gouvernement qui, à l'occasion de la rentrée, confirment la priorité donnée aux enjeux de santé et répondent à plusieurs de ses demandes.

Ces mesures constituent un pas en avant important dans les mesures en faveur de l'attractivité et la fidélisation des métiers à l'hôpital, qui devront être poursuivies durablement.

Dans la perspective du prochain PLFSS, la FHF sera enfin vigilante au fait que l'ensemble de ces mesures soient intégralement financées, ce qui est indispensable alors que la situation budgétaire des hôpitaux publics est particulièrement fragile.



Pour le président de la FHF,  
Arnaud ROBINET

”

*« Depuis longtemps, la FHF a fait d'une meilleure valorisation du travail de nuit, les week-ends et jours fériés un de ses combats prioritaires. Le propre de l'hôpital public est d'être au service de tous, 24h/24, 7j/7, ce qui constitue aussi un défi pour l'attractivité et la fidélisation des professionnels. Les annonces du Gouvernement, très attendues, sont un signe fort adressé aux soignants de l'hôpital public. Je salue en particulier l'engagement du ministre de la Santé et de la Prévention : les mesures annoncées ne se limitent pas à la pérennisation des mesures prises pour l'été, ce qui marque un engagement clair. Nous attendons bien entendu confirmation que ces mesures seront intégralement financées, alors que la situation budgétaire des hôpitaux publics est très fragile. Et beaucoup reste à faire. »*

CONTACT PRESSE

**HAVAS**

communicationfhf@havas.com



www.fhf.fr



10 000 abonnés

@federationhospitalierefrance



70 000 abonnés

Fédération hospitalière de France



30 000 abonnés

@laFHF